



Trophée Seniors 1, 2 et 3 & Breizh Trophy Val Quéven

Mardi 25 – Mercredi 26 avril 2023

*REGLEMENT

Cette épreuve répond au cahier des charges des Trophées Seniors 2023 de la FFG.

*FORMULE DE JEU

36 trous – 18 trous par jour

Lundi 24 avril : Entraînement – Réservation au 02.97.05.17.96.

Mardi 25 avril : Tour 1

Mercredi 26 avril : Tour 2

Séries	Repères	Index	Formule
Dames	Rouge	≤ 18.4	Stroke-Play
Messieurs	Jaune	≤ 15.4	

Prise en compte des index à la date du 18 avril 2023

Breizh Seniors Trophy : pour les joueurs qui n'ont pas acquis le badge fédéral.

Dames	Rouge	≤ 26.4	Stroke-Play MAX
Messieurs	Jaune	≤ 26.4	

Priorité est donnée au TROPHEE SENIORS (en fonction du nombre d'inscrits).

1. ***INSCRIPTION – DATE LIMITE : MARDI 11 AVRIL 2023 à 24 H**

- Inscription et paiement en ligne sur [Hello Asso](#)

* **LIMITATION DU CHAMP DE JOUEURS** : 120 maximum dont 27 Dames minimum

Les participants seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du mérite National Séniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, ensuite, dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. (15 places du champ des Messieurs et 5 places du champ des dames sont réservées pour l'attribution par ordre d'index).

* TARIFS

Non abonnés Blue Green	Abonnés Blue Green	Abonnés Blue Green France ou Ouest	Membres Asso Golfs Pays de Lorient
90€	50€	40€	35€

* CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Être licencié à la FFG ou à une Fédération étrangère reconnue.
- Répondre aux exigences des Règles du statut d'Amateur
- Avoir 50 ans révolus la veille du premier jour de l'épreuve, 60 ans pour les séniors 2 et 70 ans pour les séniors 3
- Être titulaire d'un certificat médical enregistré à la FFG ou si un CM a été donné en 2021 ou 2022, attester d'avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf
- Être en possession de son badge fédéral (pour le Trophée Séniors uniquement)

Les joueurs n'ayant pas le badge fédéral seront automatiquement inscrits dans le « Breizh Séniors Trophy »

* DEPARTS

Disponibles le 24 avril à midi sur notre site internet (www.asgolfqueven.fr) et sur le site de la ligue de Bretagne. ([Départs/ligue de Bretagne](#))

- 1^{er} jour le champ de joueurs sera divisé en 4 blocs de 1 à 4 (des mieux classés au moins bien classés) et les départs se feront dans l'ordre suivant : Bloc 2 puis bloc 1 suivi du bloc 3 et du bloc 4.
- 2^{ème} jour par ordre inverse des résultats du 1^{er} jour

Les départs lors des 2 journées seront dans l'ordre suivant :

1. Trophée Séniors
2. Breizh séniors Trophy

Tout forfait devra être notifié au Comité de l'épreuve, par écrit, jusqu'à la date limite d'inscription soit au plus tard le **mardi 11 avril 2023 à minuit**. Après cette date le montant de l'engagement restera acquis au club de Val Quéven.

* DEPARTAGE

En cas d'égalité pour l'attribution du titre Messieurs ou Dames PLAY OFF sur le trou 18.

Si impossibilité de terminer le play off, le classement avec départage informatique deviendra officiel.

* PRIX ET DOTATION

Pour le Trophée Séniors, dotation attribuée **aux 3 premiers Brut de chaque catégorie**

2 catégories Dames, Sénior 1 et 2 et 3 catégories Hommes, Sénior 1, 2 et 3

Pour le Breizh Séniors Trophy, suivant le nombre de participants la dotation sera attribuée **au 1^{er} Brut pouvant aller jusqu'au 3^{ème} Brut de chaque catégorie**, sachant chez les Dames comme chez les Hommes qu'il n'y aura qu'un seul classement sénior.

* REMISE DES PRIX

Mercredi 26 avril à la fin de chaque épreuve (Trophée et Breizh Trophy)

En cas d'absence, si le prix ne peut être récupéré, celui-ci sera conservé à l'association et tenu à la disposition du récipiendaire jusqu'au 31 mai 2023.

Le Comité de l'épreuve pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques.